



Chamagnieu, le 11 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier Eau et Section française du Lyon-Turin

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan

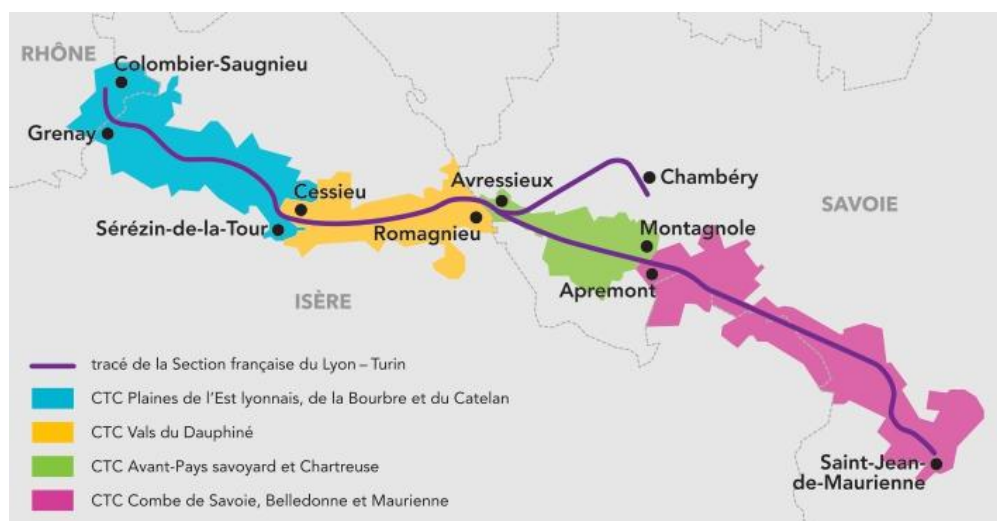
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir définitions en annexe 2).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 11 juin 2026 dans les plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN	5
1. Sources et captages d'eau	5
2. Cours d'eau	6
3. Risque Inondation	6
4. Synthèse de l'atelier 3	7
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	8
Annexe 1 – Structures participantes	9
Annexe 2 – Lexique	11

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs, services de l'Etat (DDT, DREAL) et représentants des chambres consulaires (CCI, CMA).

Une cinquantaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.

La liste complète des structures présentes à cette journée est disponible en annexe, en fin de document.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan – 11 juin 2026 ©Oktokunst

Les participants ont travaillé en quatre tables le matin puis en trois tables l'après-midi. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*)

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

Intervenants et animateurs :

- Sous-préfecture de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication

Monsieur Boisson, sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, a ouvert la journée en rappelant l'importance de poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire. Il a invité les participants à partager leurs connaissances, leurs questions et leurs points de vue afin de mieux caractériser les enjeux locaux et d'éclairer la poursuite des études.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" a été diffusée en introduction.

ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

À RETENIR

Ce troisième atelier a permis de croiser les connaissances locales des participants sur trois thématiques : les sources et captages, les cours d'eau et le risque d'inondation. Les échanges ont permis de localiser de nombreux points d'eau, écoulements, zones inondées et secteurs sensibles, mais aussi d'identifier des projets de renaturation ou de gestion des cours d'eau à prendre en compte. Les participants ont partagé une attente commune : améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique du territoire et prévenir toute aggravation des risques ou dégradation de la ressource. Plusieurs sujets restent à approfondir, notamment l'inventaire des usages privés de l'eau, les interactions avec les tunnels et les ouvrages, les continuités hydrauliques et les modalités de suivi en phase chantier.

Le territoire des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan avait été divisé en cinq secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux locaux. Les observations ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Inventaire sources et captages d'eau ©Geotec

1. SOURCES ET CAPTAGES D'EAU

Les participants ont recensé de nombreux réseaux d'irrigation, puits, sources, résurgences, fontaines et points de suivi piézométrique. Ces ressources répondent à des usages agricoles, domestiques, industriels ou géothermiques. Les secteurs de Saint-Laurent-de-Mure, Grenay, Satolas-et-Bonce, La Verpillière, L'Isle-d'Abeau, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Bourgoin-Jallieu, Saint-Savin, Ruy-Montceau, Sérézin-de-la-Tour et Cessieu ont notamment été signalés. Les participants ont demandé que ces informations soient vérifiées, complétées et croisées avec les données détenues par les communes, les gestionnaires de l'eau et les exploitants agricoles.

Le cas particulier des captages permettant l'alimentation en eau potable

Plusieurs ressources destinées à l'alimentation en eau potable ont été signalées, notamment les captages du Loup et de la Ronta, qui alimentent environ 36 000 personnes sur le territoire de la CAPI, ainsi que le captage du Vernay-en-Marais à Sérézin-de-la-Tour, présenté comme une ressource stratégique pour près de 40 000 habitants. D'autres captages, projets de captage et stations de pompage ont été recensés à L'Isle-d'Abeau et Ruy-Montceau.

Les participants ont demandé que leur localisation, leurs périmètres de protection et leur vulnérabilité soient précisément intégrés aux études, dans un contexte où certains secteurs font déjà l'objet de démarches de traitement ou de protection de la qualité de l'eau

PROTECTION DE LA QUANTITE ET DE LA QUALITE DE LA RESSOURCE EN EAU EN PHASE CHANTIER

Les groupes ont insisté sur la nécessité de préserver la qualité de cette ressource, notamment pendant la phase chantier.

Les principaux risques évoqués ont concerné :

- Les infiltrations de polluants ;
- La modification des circulations souterraines ;
- Les effets des terrassements et des tunnels sur les résurgences ;
- La dégradation de la qualité de l'eau ;
- La perturbation des réseaux d'irrigation ou d'alimentation existants.

Plusieurs captages font par ailleurs l'objet de projets d'arrêtés de protection ou devraient prochainement bénéficier d'un régime de protection renforcé. Les participants ont demandé que ces évolutions réglementaires soient prises en compte dans la conception du projet et dans l'organisation des travaux.

continuités hydrauliques et écologiques, y compris lorsque l'interaction avec le projet reste à caractériser. Ils ont notamment souligné la nécessité de dimensionner les franchissements en tenant compte des débits, des connexions entre cours d'eau et des besoins de passage de la faune. Dans les secteurs où un tunnel passe à proximité d'un cours d'eau, ils ont demandé que les études caractérisent les relations entre eaux souterraines et eaux de surface et vérifient l'absence d'incidence significative sur les écoulements et l'alimentation des milieux.

3. RISQUE INONDATION

Les participants ont signalé plusieurs secteurs ayant connu des débordements ou des inondations récurrentes. Les échanges ont notamment porté sur les épisodes de 1993 et 2019 à L'Isle-d'Abeau et La Verpillière, sur des exploitations ou voiries régulièrement isolées, sur les débordements des ruisseaux des Moulins, du Galoubier et de l'Enfer, ainsi que sur la zone humide des Sayes. La gare de Bourgoin-Jallieu et la carrière de Saint-Savin ont également été citées en raison de leur situation en zone inondable.

Les participants ont demandé que les études caractérisent précisément le fonctionnement hydraulique des secteurs traversés et vérifient que les dispositions envisagées n'aggravent pas les risques existants, notamment en aval. Cette analyse devra prendre en compte les effets possibles des remblais, tunnels et franchissements, le maintien des zones d'expansion des crues, la transparence hydraulique du canal de dessèchement du Catelan et du viaduc sur la Bourbre, ainsi que l'évolution des régimes de précipitations liée au changement climatique.

2. COURS D'EAU

Les échanges ont permis d'identifier trois familles d'enjeux :

► Le maintien des écoulements et corridors écologiques associés aux cours d'eau, notamment sur la Vieille Bourbre, les activités agricoles à l'ouest du territoire ou encore le Espaces Naturels Sensibles (La Verpillière, Villefontaine, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Chamagnieu ou encore Saint-Savin) et les passages de la faune du nord vers le sud. Les participants ont également attiré l'attention sur la petite zone tourbeuse de La Verpillière, en raison de ses fonctions écologiques et de son rôle potentiel dans le stockage du carbone. Ils ont demandé que son fonctionnement hydrologique et sa sensibilité soient pris en compte dans la poursuite des études ;

► La sensibilité de certains secteurs d'interface avec la future ligne comme à Ruy-Montceau et Bourgoin-Jallieu où le ruisseau du Loudon a été identifié comme passant relativement proche du toit du tunnel de Bourgoin-Ruy ;

► La coordination avec les projets de restauration déjà engagés notamment au niveau de la confluence Bourbre-Catelan, du canal du Catelan à Saint-Marcel-Bel-Accueil ou de la zone humide des Sayes à L'Isle-d'Abeau.

Les participants ont demandé que les études portent une attention particulière aux effets des ouvrages sur les

SYNTHESE DE L'ATELIER 3

L'atelier a confirmé la place centrale de l'eau dans le fonctionnement du territoire et la nécessité d'une connaissance fine des écoulements de surface et souterrains. À partir de leur connaissance locale, les participants ont localisé de nombreux captages, réseaux d'irrigation, sources, zones humides, cours d'eau, ouvrages hydrauliques et secteurs exposés aux inondations. Les priorités identifiées concernent la protection des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable, la consolidation des données sur les sources et résurgences, le maintien des continuités hydrauliques et écologiques, la coordination avec les projets de restauration de la Bourbre et du Catelan et la non-aggravation du risque d'inondation. Les participants ont demandé que ces informations soient vérifiées et croisées avec les études existantes et les données détenues par les collectivités, gestionnaires de l'eau, acteurs agricoles et services de l'État.

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

La question de l'eau est un sujet majeur pour SNCF Réseau, traité tout au long des études d'Avant-Projet Détaillé, afin de connaître au mieux l'état initial de la ressource sur les territoires traversés.

A ce titre, les contributions des participants complètent la connaissance existante à une échelle fine. L'ensemble de ces informations sera donc intégré aux études et diagnostics en cours.

L'AMO en charge du recensement des sources et captages (Géotec), était présente lors de cet atelier. Sa présence avait pour but d'échanger avec les participants sur les conditions de réalisation de ces recensements en cours, de recueillir des informations complémentaires, de prendre attache auprès de nouveaux acteurs pertinents identifiés, puis de relancer les mairies pour l'obtention de données supplémentaires. L'ensemble des contributions sera comparé avec la bibliographie existante, et ajouté le cas échéant.

En parallèle, les différentes collectivités et les syndicats de rivières et des eaux sont rencontrés afin de capitaliser sur leur connaissance du territoire et d'agréger les études déjà produites auparavant.

De même, la Chambre d'agriculture mène une démarche d'identification des sources et captages auprès des agriculteurs et produira dans son « Etat initial agricole » une couche cartographique des données correspondantes.

Une étude sur les zones humides sera également lancée en septembre 2026 par SNCF Réseau et de nombreux points de surveillance des sources disposés sur le territoire (mesures des débits, piézomètres...).

Le traitement du sujet de l'eau se poursuivra tout au long de la concertation afin d'éviter et de réduire les risques et de vigiler la situation le plus en amont à la fois pendant les études mais également en phase chantier.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les étapes à venir

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 – STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE	Association d'usagers des transports
Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association Frontonas vigilance	Association de riverains
Association LO PARVI	Association de défense de l'environnement
Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)	Association de défense de l'environnement
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	Communauté de communes
Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné	Communauté de communes
Communauté de Communes de l'Est Lyonnais	Communauté de communes
Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère	Association de défense de l'environnement
Chambre Agriculture 38	Acteur agricole
Chambre Agriculture 69	Acteur agricole
Commune de Bourgoin-Jallieu	Commune
Commune de Frontonas	Commune
Commune de la Verpillière	Commune
Commune de l'Isle d'Abeau	Commune
Commune de Saint-Laurent-de-Mure	Commune
Commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil	Commune
Commune de Saint-Savin	Commune
Commune de Satolas-et-Bonce	Commune
Commune de Villefontaine	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38	État
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38- Service Agricole Développement Rural	État
Direction Départementale des Territoires (DDT) 69	État
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	État
EPAGE de la Bourbre	Syndicat de rivières
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) 38	Acteur agricole
Fédération de chasse de l'Isère	Fédération
SEMIDAO	Syndicat des eaux
Sénateur Damien MICHALLET - Département de l'Isère	Sénat

Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)	Syndicat mixte
Syndicat mixte SCoT Nord-Isère	Syndicat mixte

ANNEXE 2 – LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Première phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Continuités écologiques : Ensemble d'espaces naturels ou semi-naturels reliés entre eux, permettant aux espèces animales et végétales de se déplacer, de se nourrir, de se reproduire et d'accomplir leur cycle de vie. Elles contribuent à préserver la biodiversité malgré la présence d'aménagements humains.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

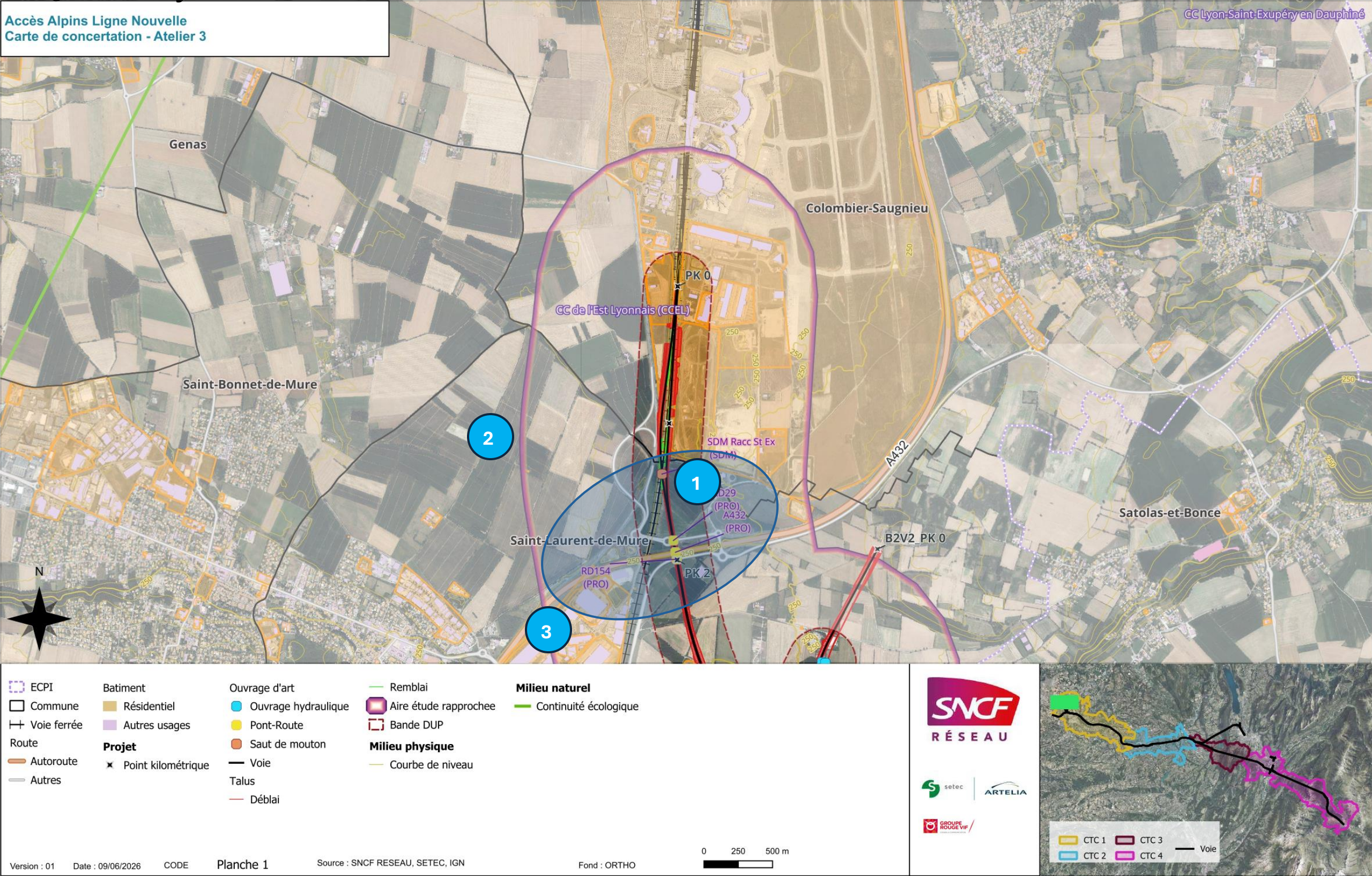
Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Passages grande faune : Aménagements aériens ou souterrains conçus pour permettre aux grands animaux sauvages, tels que les cerfs, les chevreuils ou les sangliers, de franchir en sécurité des infrastructures comme une voie ferrée, une route ou une autoroute. Ils contribuent à limiter les collisions et à maintenir les déplacements de la faune.

PFAS : Famille très large de substances chimiques de synthèse utilisées notamment pour leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes ou résistantes à la chaleur. Très persistantes dans l'environnement, elles sont parfois qualifiées de « polluants éternels » : elles peuvent contaminer durablement l'eau, les sols et les aliments. Certaines substances de cette famille sont associées à des effets nocifs pour la santé et l'environnement.

Plateforme de transports combinés : Infrastructure logistique permettant de transférer des marchandises d'un mode de transport à un autre. Dans ce cas, elle permet principalement le transfert de marchandises de la route vers le rail, par exemple par le chargement de conteneurs, de caisses mobiles ou de semi-remorques sur des trains.

CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan(11 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- Inondation recensée
- Projet de lutte contre le risque inondation

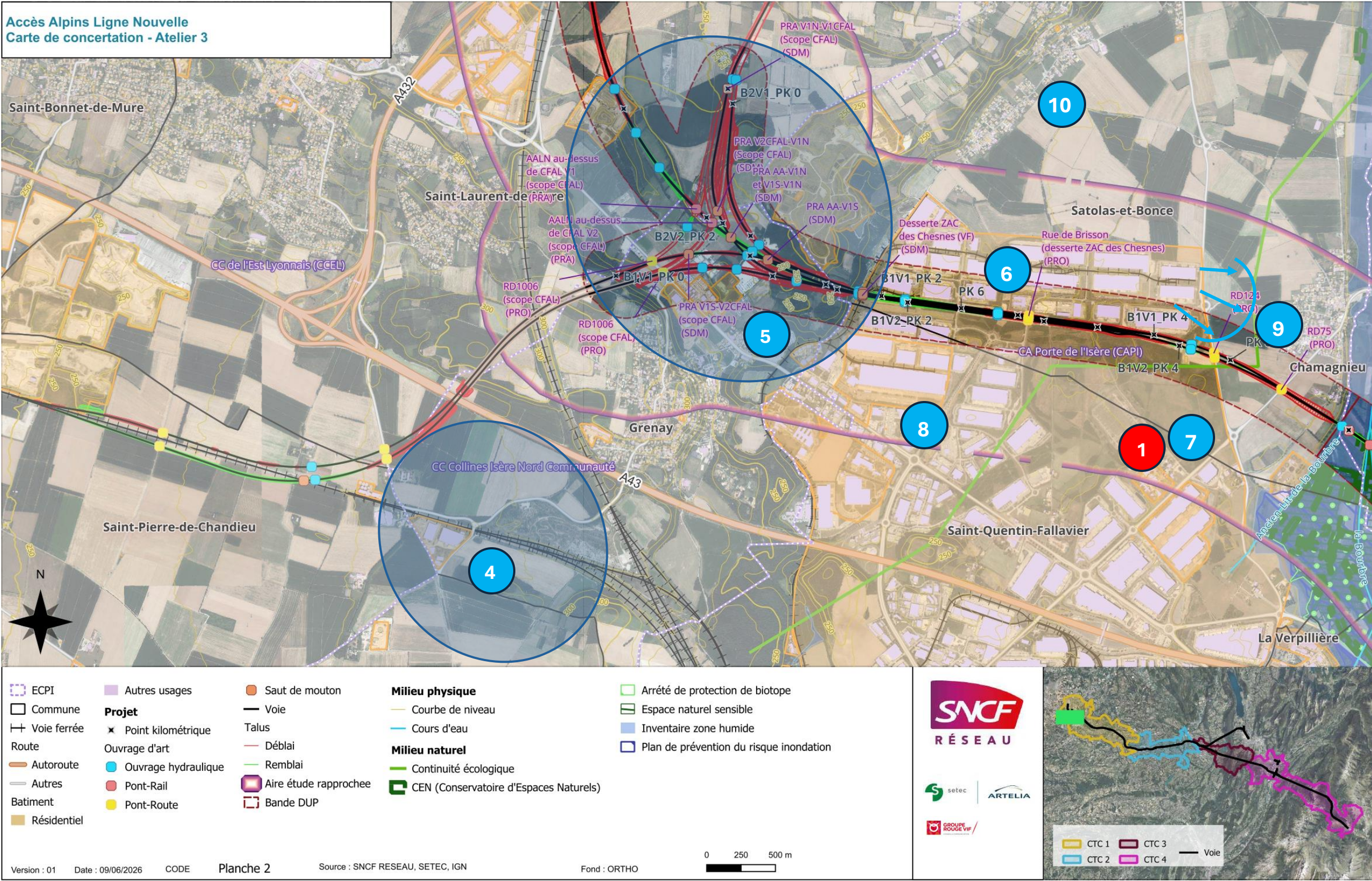
Cours d'eau et milieux aquatiques :

- Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Sources et captages :

- Source ou captage identifié
- Sens des écoulements
- Périmètre réseaux d'irrigation et zone de captage

CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan(11 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- Inondation recensée
- Projet de lutte contre le risque inondation

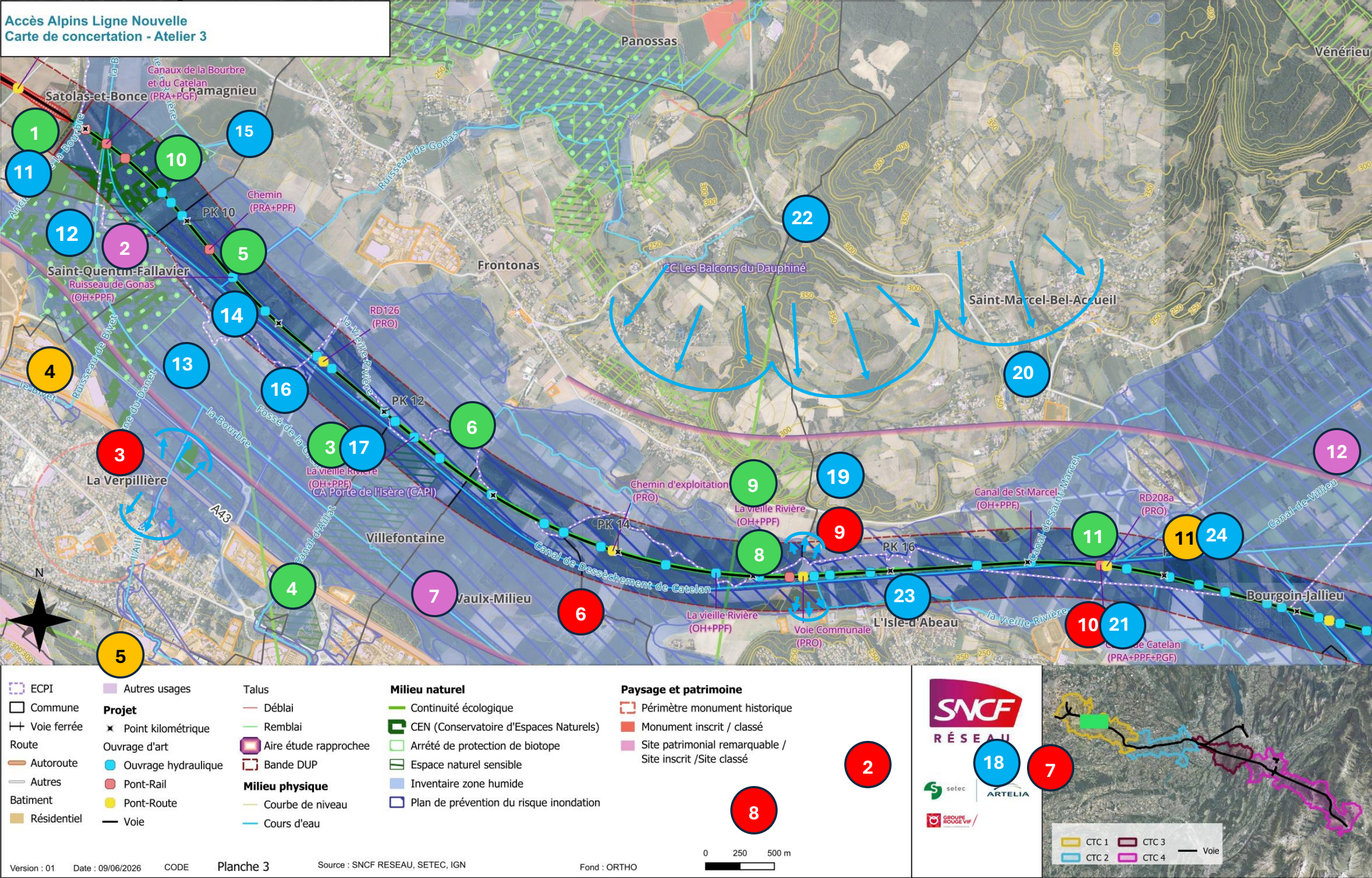
Cours d'eau et milieux aquatiques :

- Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

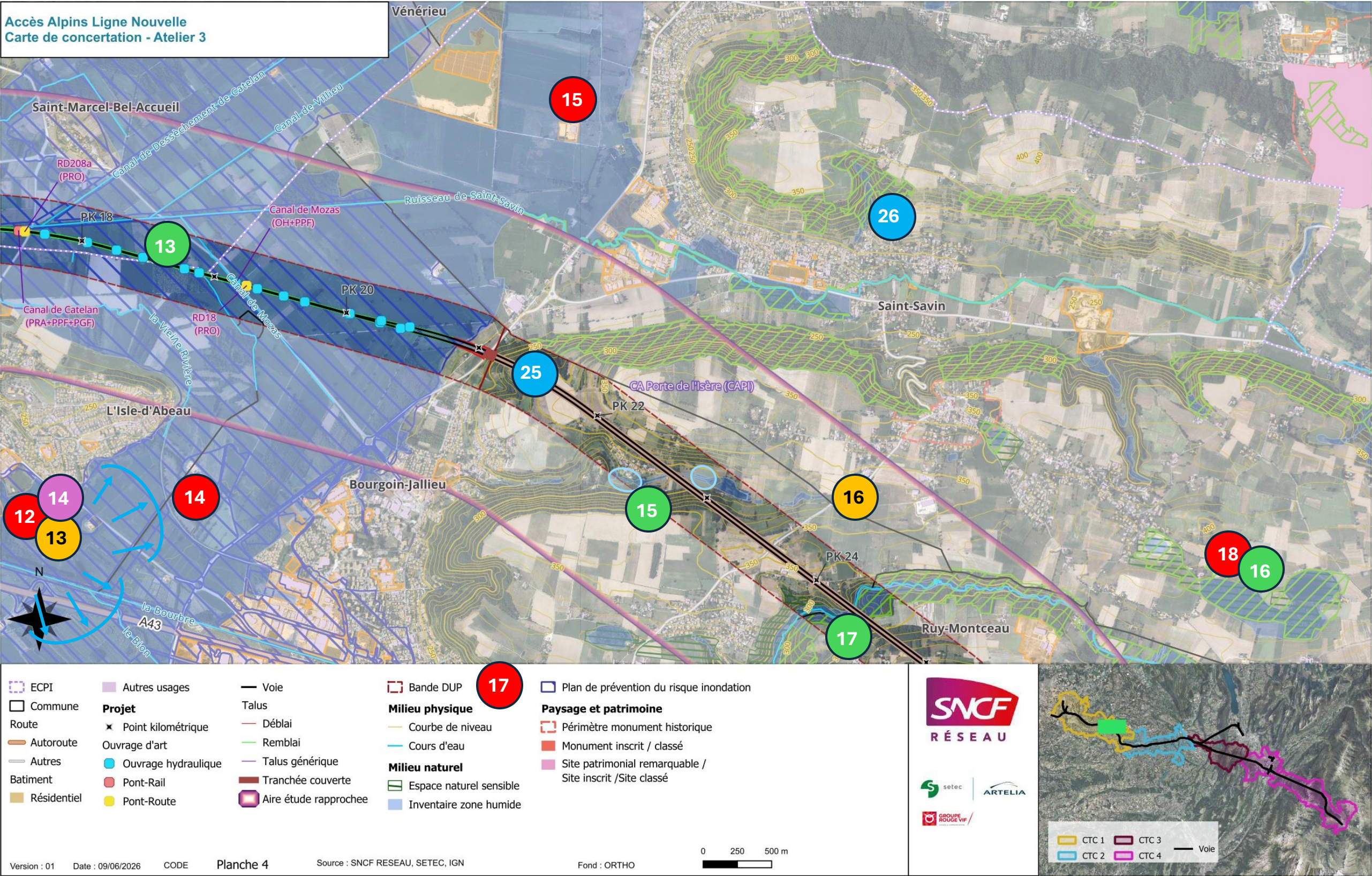
Sources et captages :

- Source ou captage identifié
- Sens des écoulements
- Périmètre réseaux d'irrigation et zone de captage

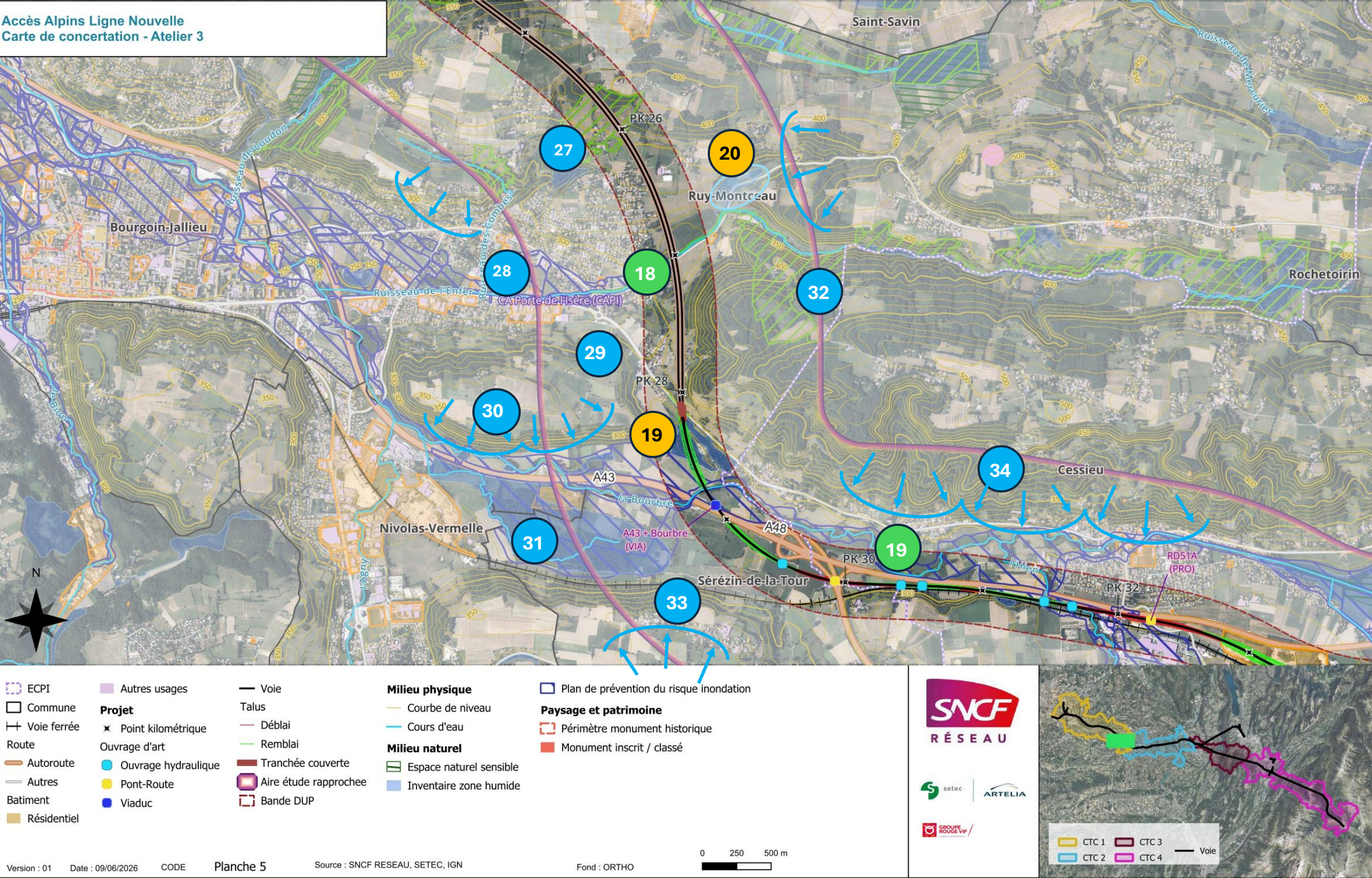
CTC Plaines de l’Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan(11 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



CTC Plaines de l’Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan(11 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Atelier 3 (11 juin 2026) - Eau et Section française du Lyon-Turin						
N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Sujet eau	Couleur étiquette	Localisation	Précision / demande	
INONDATION						
1	p.2	Inondation		Saint-Quentin-Fallavier	Pas d'infiltration sur le site de captage Loup-Ronta. Les eaux sont renvoyées vers la Bourbre.	
2	p.3	Inondation		L'Isle-d'Abeau	Inondation de l'A43 en 1993	
3	p.3	Inondation		La Verpillière	Inondation à La Verpillière en 2019 (Q100) et en 1993 avant la réalisation du contournement.	Apport d'eau issu du sous bassin-versant de l'Aillat
4	p.3	Inondation		La Verpillière	Projet de reméandrage sur le ruisseau de l'Enfer (Saigne de l'Enfer) afin de réduire les dégâts sur l'A43 et les volumes qui arrivent à la Bourbre et qui inondent régulièrement des quartiers de La Verpillière.	
5	p.3	Inondation		La Verpillière	Travail de la CAPI sur le bassin-versant amont de l'Enfer qui cause les inondations afin de réduire les dégâts sur l'A43 et les volumes qui arrivent à la Bourbre et qui inondent régulièrement des quartiers de La Verpillière.	
6	p.3	Inondation		Vaulx-Milieu	Ferme La Cula régulièrement isolée.	
7	p.3	Inondation		L'Isle-d'Abeau / Saint-Alban-de-Roche	Le ruisseau des Moulins déborde souvent.	
8	p.3	Inondation		L'Isle-d'Abeau / Saint-Alban-de-Roche	Le ruisseau du Galoubier avait un impact sur la ligne SNCF aux alentours dans les années 1985.	
9	p.3	Inondation		L'Isle-d'Abeau / Saint-Marcel-Bel-Accueil	Zone régulièrement inondée et sites agricoles fermés.	
10	p.3	Inondation		L'Isle-d'Abeau	Ruisseau de la Modurière recensé par la DDT comme étant à risque mais impossible à retrouver sur le terrain. La commune l'a intégré à son DICRIM.	
11	p.3	Inondation		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Remarque sur la nécessité d'assurer la transparence hydraulique pour le canal de dessèchement du Catelan.	
12	p.4	Inondation		L'Isle-d'Abeau	Zone humide des Sayes sous gestion communale et qui est souvent inondée. Seule la commune, un peu plus élevée, n'est pas touchée. Des piézomètres y sont posés.	
					Dans la zone humide des Sayes, projet de restauration porté par la commune. Volonté de réalimenter la Bourbre par la "Vieille Rivière".	
14	p.4	Inondation		L'Isle-d'Abeau / Bourgoin-Jallieu	La voirie est souvent inondée sur cette zone.	
15	p.4	Inondation		Saint-Savin	Carrière Xella située en zone inondable qui a fait une demande d'extension d'exploitation.	
16	p.4	Inondation		Saint-Savin / Bourgoin-Jallieu	Ruiseau non répertorié avec deux retenues d'eau.	
17	p.4	Inondation		Bourgoin-Jallieu	Gare située en zone inondable.	
18	p.4	Inondation		Saint-Savin	Lac Clair / Jublet	
19	p.5	Inondation		Ruy-Montceau / Sérézin-de-la-Tour	Le viaduc au-dessus de la Bourbre et de l'A43 devra être élargi pour améliorer la transparence hydraulique.	
20	p.5	Inondation		Ruy-Montceau	Présence d'une retenue d'eau	
COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES						
1	p.3	Cours d'eau		Satolas-et-Bonce	Vigilance sur les rejets de la station d'épuration qui se rejettent dans la Bourbre.	
2	p.3	Cours d'eau		Saint-Quentin-Fallavier	Dernier marais relictuel de la Bourbre à la zone de confluence. Ses fonctionnalités sont dégradées.	Projet de restauration écologique du marais (y compris de la zone amont).
3	p.3	Cours d'eau		La Verpillière	Zone de tourbe qui a un un rôle de stockage du carbone. Elle sera impactée par l'estacade.	
4	p.3	Cours d'eau		La Verpillière / Villefontaine	Lieu de passage de la faune aquatique (ENS) qui utilise deux dalots actuellement.	
5	p.3	Cours d'eau		Frontonas	Présence de boisements alluviaux.	
6	p.3	Cours d'eau		Frontonas / Villefontaine	Vieille Bourbre dans laquelle beaucoup d'eaux de ruissellement se jettent. Elle joue un rôle de noue.	Etre vigilant à conserver son méandrage voire l'accélérer. Travailler ce sujet avec l'EPAGE de la Bourbre.
7	p.3	Cours d'eau		Vaulx-Milieu	Réaménagement de la Bourbre et Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.	

Commission Territoriale de Concertation - 14 juin 2026 - Atelier Eau et Section française du Lyon-Turin

8	p.3	Cours d'eau		Saint-Marcel-Bel-Accueil / L'Isle-d'Abeau	Attention à porter aux connexions et au dimensionnement des ruisseaux qui se déversent dans le Catelan et qui vont être coupés par la future ligne.	
9	p.3	Cours d'eau		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Continuités écologiques ENS (corridor nord-sud)	
10	p.3	Cours d'eau		Chamagnieu	Continuités écologiques ENS (corridor nord-sud)	
11	p.3	Cours d'eau		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Attention à porter à la largeur des buses pour le passage de la faune. Si elles sont trop longues, elles ne seront pas utilisées.	Sur ce sujet, un inventaire 4 saisons a été réalisé par la CC des Balcons du Dauphiné.
12	p.3	Cours d'eau		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Projet de renaturation du Catelan.	
13	p.4	Cours d'eau		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Vigilance pour la continuité des écoulements enterrés ou superficiels.	
14	p.4	Cours d'eau		L'Isle-d'Abeau	Zone humide des Sayes sur l'Isle-d'Abeau qui rejoint la vieille rivière. Projet de renaturation.	
15	p.4	Cours d'eau		Bourgoin-Jallieu / Saint-Savin	Mare Charbonnières et présence d'un ruisseau.	
16	p.4	Cours d'eau		Saint-Savin	ENS - résurgence de nappe	
17	p.4	Cours d'eau		Ruy-Monceau / Bourgoin-Jallieu	Ruisseau du Loudon qui passe au-dessus du tunnel.	
18	p.5	Cours d'eau		Ruy-Montceau	Proximité entre le toit du tunnel et le cours d'eau.	
19	p.5	Cours d'eau		Cessieu	Erosion	
SOURCES ET CAPTAGES						
1	p.1	Sources et captages		Saint-Laurent-de-Mure / Grenay	Réseau d'irrigation collectifs.	Point identifié
2	p.1	Sources et captages		Saint-Laurent-de-Mure	Réseau d'irrigation du Syndicat Mixte Hydraulique d'Irrigation du Rhône (SMHAR)	
3	p.1	Sources et captages		Saint-Laurent-de-Mure	Question de géothermie	
4	p.2	Sources et captages		Saint-Laurent-de-Mure / Grenay	Réseau d'irrigation collectifs.	
5	p.2	Sources et captages		Grenay	Réseau d'irrigation qui risque d'être détruit du fait de la création du nœud ferroviaire	
6	p.2	Sources et captages		Satolas-et-Bonce (ZAC de Chesnes)	Potentiels puits privés (géothermie ?)	
7	p.2	Sources et captages		Satolas-et-Bonce / Saint-Quentin-Fallavier	Captage de la Ronta et du Loup qui alimente 36 000 personnes sur le territoire de la CAPI.	
8	p.2	Sources et captages		Saint-Quentin-Fallavier	Réseau des piézomètres de la CAPI (environ 20) dont la transmission des informations est possible.	
9	p.2	Sources et captages		Chamagnieu	Fontaine (vérifier s'il s'agit d'une source ou d'eau provenant du réseau)	
10	p.2	Sources et captages		Satolas-et-Bonce	Présence de puits	
11	p.3	Sources et captages		Saint-Quentin-Fallavier	Station d'épuration et projet d'extension	
12	p.3	Sources et captages		Saint-Quentin-Fallavier	Présence d'un piézomètre	
13	p.3	Sources et captages		La Verpillière	Présence d'un piézomètre	
14	p.3	Sources et captages		Frontonas	Captage d'irrigation aujourd'hui hors-service	
15	p.3	Sources et captages		Frontonas / Chamagnieu	Captages d'irrigation avec mise en place d'un suivi piézométrique depuis 2025.	
16	p.3	Sources et captages		La Verpillière	Présence de puits et de piézomètres	
17	p.3	Sources et captages		La Verpillière	Petite tourbière	
18	p.3	Sources et captages		L'Isle-d'Abeau	Puits et jardins familiaux et présence d'une zone humide.	
19	p.3	Sources et captages		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Source au niveau du château de Chanille	
20	p.3	Sources et captages		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Multitude de sources. Une carte est disponible en Mairie de Saint-Marcel-bel-Accueil	
21	p.3	Sources et captages		L'Isle-d'Abeau	Puit à proximité du terrain sportif.	
22	p.3	Sources et captages		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Sources et fontaines dans les bourgs. Le débit s'intensifie 24h après des orages.	
23	p.3	Sources et captages		L'Isle-d'Abeau	Présence d'une station de pompage.	
24	p.3	Sources et captages		Saint-Marcel-Bel-Accueil	Présence d'un maraîcher qui pompe dans le Catelan pour son exploitation.	

25	p.4	Sources et captages		Bourgoin-Jallieu - Saint-Savin	Combe de la Creuse avec présence de résurgences naturelles.	
26	p.4	Sources et captages		Saint-Savin	Source alimentant le ruisseau de Saint-Savin.	
27	p.5	Sources et captages		Ruy-Montceau	Projet de protection de captage par l'Agence Régional de Santé. La connaissance du secteur est encore faible.	
28	p.5	Sources et captages		Ruy-Montceau	Captage de Vie Etroite	
29	p.5	Sources et captages		Ruy-Montceau	Périmètre d'un projet de captage.	
30	p.5	Sources et captages		Ruy-Montceau	Résurgences sur la commune.	
31	p.5	Sources et captages		Sérézin-de-la-Tour	Captage du Vernay-en-Marais. Il s'agit d'une ressource stratégique qui alimente l'équivalent de 40 000 habitants. Vigilance à avoir sur le risque de pollution.	
32	p.5	Sources et captages		Ruy-Montceau	Captage de Charland	
33	p.5	Sources et captages		Sérézin-de-la-Tour	Résurgences sur la commune.	
34	p.5	Sources et captages		Cessieu	Résurgences sur la commune.	